



FNSPBHU
L'humain au centre



Biologie gériatrique : il faut très rapidement un projet médicalisé pour le laboratoire !

L'AP-HP, dans le cadre de son plan de retour à l'équilibre financier, persiste dans son projet de fermeture non médicalement justifiée des derniers laboratoires de biologie gériatrique d'Ile-de-France. Les gains d'efficacité attendus n'ont pas été évalués de façon sérieuse et aucune concertation avec les professionnels concernés n'a eu lieu jusqu'à présent, en dépit des promesses des directions locales. Les personnels des hôpitaux Emile Roux, Joffre-Dupuytren et Georges Clémenceau ont été informés d'une décision unilatérale de transfert de toutes les activités biologiques vers le site central du groupe hospitalier, l'hôpital Henri Mondor, situé à plusieurs dizaines de kilomètres des sites gériatriques qui disposent pourtant de plus de 2000 lits d'hospitalisation.

Les besoins médicaux en matière de Biologie Médicale d'urgence et/ou de proximité avaient été préalablement présentés, conjointement par l'ensemble des chefs de services et chefs de pôles des hôpitaux Emile-Roux et Joffre-Dupuytren, à la directrice du Groupe Hospitalier qui, restant sur son objectif à court terme, a répondu que ces besoins médicaux ne pourraient être satisfaits après la restructuration. Ceci démontre clairement, que les objectifs comptables ne respectent plus les besoins cliniques à l'AP-HP à l'heure actuelle.

Le Syndicat des Biologistes Praticiens Hospitaliers et Hospitalo-Universitaires d'Ile-de-France (SBPHU – Pdt : M. Vaubourdolle), soutenu par la FNSPBHU (Pdt J.G. Gobert), membre de la CMH (Pdt F. Aubart), ne peut accepter cette situation et, en restant constructif et réaliste, propose à l'AP-HP un nouveau projet d'organisation permettant de concilier efficacité et qualité.

Pour montrer le souhait des biologistes médicaux de progresser rapidement dans ce conflit regrettable, un regroupement important de la partie analytique des examens de Biologie Médicale des hôpitaux gériatriques sur le site central d'Henri Mondor pourrait être envisagé, dans un souci d'optimisation des personnels techniques et des équipements biomédicaux.

Toutefois, compte-tenu des besoins cliniques locaux en matière de biologie d'urgence ou de biologie de proximité mais également des exigences biologiques sur la qualité des examens dans un contexte géographique très dispersé et des nouvelles contraintes réglementaires, il est impératif de maintenir, *a minima*, sur chaque site sur lequel des patients sont prélevés et traités, des sites de biologie comportant le personnel technique et biologique nécessaire pour assurer les missions de proximité permettant de répondre aux besoins cliniques.

Un projet précis d'organisation et un plan d'action réaliste ont été préparés par les biologistes des sites concernés, en collaboration avec les gériatres qui ont défini leurs besoins. Nous demandons la mise en place très rapide d'une réelle concertation sur cette base avec la direction générale de l'AP-HP. Dans tous les cas, nous serons vigilants sur l'impact possible des décisions prises sur la qualité de la prise en charge et la sécurité des patients gériatriques dans les hôpitaux de l'AP-HP du sud francilien.

Paris, le 01/06/2010

Dr M. Vaubourdolle
Président du SBPHU

Pr JG Gobert
Président de la FNSPBHU

Dr F. Aubart
Président de la CMH